

plusieurs fois par semaine et se promenait lentement, tantôt près du bénitier, tantôt près du tronc des pauvres, souvent à l'entrée d'une chapelle. Parfois il restait immobile une heure entière, les yeux fixés sur l'autel ou sur quelque tableau du chemin de la croix.

L'attitude de ce jeune soldat était respectueuse, et jamais un mot ne s'échappait de ses lèvres. Toujours debout, il ne s'occupait guère du commencement et de la fin des offices. Son esprit semblait être ailleurs ; le bedeau, qui avait observé ce manège, eut des soupçons de crime ou de délit. Il prévint le suisse, et tous deux firent bonne garde. Ne découvrant rien, ils informèrent un vicaire, qui interrogea le soldat avec bonté, et lui offrit même de s'asseoir. Cette proposition fut repoussée avec une certaine chaleur. Le jeune cavalier répondit naïvement : Je ne fais de mal à personne.

L'air honnête du jeune homme, sa tenue réservée, les signes de piété qu'il donnait naturellement et sans ostentation, rien ne pouvait rendre le repos à ceux qui le surveillaient par devoir.

Enfin, Monseigneur fut prévenu : après s'être assuré de la vérité des faits et sans chercher à en mesurer la portée, il demanda l'appui de l'autorité militaire.

L'évêque était contrarié. Ami du soldat, il craignait de découvrir une faute grave, dont les suites porteraient atteinte à la considération militaire.

Le général ignorait complètement cette présence assidue d'un soldat dans la cathédrale.

Son étonnement ne fut pas moins grand que celui de Mgr D...

A l'instant même, il envoya un sergent de planton dans l'église, avec l'ordre écrit de conduire le soldat à l'évêché. Si l'homme était absent, le sergent attendrait, et, au besoin, retournerait le lendemain à la cathédrale.

Trois heures après, le général révélait dans le cabinet de l'évêque. En traversant la cour, il vit le sergent avec le cavalier. Ce dernier était en proie à une vive émotion.